

COMITE TECHNIQUE RELEVÉ D'AVIS

SEANCE DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018
RELEVÉ D'AVIS

LE COMITE TECHNIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

A rendu les avis suivants :

1 - Composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires (CCPANT)

Votants : 20

Pour : 20 (3 FO ; 5 FSU ; 1 SGEN-CFDT ; 10 SNPTES ; 1UNSA)

Abstentions : 0

Contre : 0

L'avis est réputé favorable.

2 – Actualisation de la nouvelle bonification indiciaire (NBI)

Votants : 20

Pour : 0

Abstentions : 20 (3 FO ; 5 FSU ; 1 SGEN-CFDT ; 10 SNPTES ; 1 UNSA)

Contre : 0

L'avis est réputé avoir été donné.

3 – Mise en œuvre du décret 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement

Votants : 20

Pour : 15 (3 FO ; 1 SGEN ; 10 SNPTES ; 1 UNSA)

Abstentions : 5 (FSU)

Contre : 0

L'avis est réputé favorable.

4 – Campagne d'emplois enseignants 2019

Votants : 16

Pour : 7 (SNPTES)

Abstentions : 6 (1 FSU ; 3 FO ; 1 SGEN-CFDT ; 1 UNSA)

Contre : 3 (FSU)

L'avis est réputé favorable.

5 – Dispositif d'intéressement sur objectifs pour missions spécifiques

Votants : 13

Pour : 0

Abstentions : 7 (SNPTES)

Contre : 6 (2 FSU ; 1 SGEN-CFDT ; 3FO)

L'avis est réputé avoir été donné.

6 – Rattachement des infirmières au service de santé universitaire

Votants : 12

Pour : 0

Abstentions : 7 (SNPTES)

Contre : 5 (3 FO ; 2 FSU)

L'avis est réputé avoir été donné.

**Pour le Président de l'Université Clermont Auvergne
Le Vice- président du Conseil d'administration**

Benjamin WILLIAMS